

Questions orales

qui constitue un net refus d'honorer leurs obligations aux termes du traité concernant le saumon.

Je voudrais poser au ministre la question suivante: compte tenu de la perte considérable qu'une telle prise causera aux pêches de la côte ouest, pourquoi le ministre et le gouvernement tolèrent-ils que les Américains ne respectent pas les engagements qu'ils ont pris en vertu du traité? Pourquoi laissent-ils les Américains pêcher excessivement les stocks de saumon de la côte ouest?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Madame la Présidente, on entend ces questions avec incrédulité.

On dit que nous autorisons les Américains à faire ci et à faire ça. Les Américains ne demandent certes pas la permission à un autre pays lorsqu'ils décident de respecter un traité ou non. Il ne s'agit donc pas pour nous de les autoriser à faire quoi que ce soit.

En fait, nous sommes franchement en désaccord avec les Américains en ce qui concerne le comportement qu'on leur prête à l'égard du traité concernant le saumon du Pacifique. Ce traité prévoit clairement que les prises de saumon rouge effectuées par les États-Unis dans le fleuve Fraser soient plafonnées à 7 millions de 1989 à 1992. Selon ce traité, ce plafonnement vise le saumon rouge du Fraser, peu importe où il est pêché, y compris les eaux de l'Alaska.

Aujourd'hui, les Américains veulent des modifications. Ils soutiennent que, selon le traité, le saumon rouge du fleuve Fraser qui est pêché dans les eaux de l'Alaska depuis trois ans n'est pas inclus dans cette allocation de 7 millions. Il s'agirait évidemment d'une violation du traité et nous nous y opposons vigoureusement.

Nous prendrons les mesures qui s'imposent pour contrecarrer toute tentative en ce sens. Nous ne laissons pas les Américains agir à leur guise. L'opposition non plus ne les laisse pas. L'opposition ne sait pas ce qu'elle dit.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Madame la Présidente, le ministre a certes raison de dire qu'il n'est pas un poisson-globe.

Il est le maître d'hôtel d'autres pays, les laissant simplement violer les obligations qu'ils ont contractées en vertu de traités et faire valoir unilatéralement leur droit de surpêcher le saumon du Pacifique.

Si le gouvernement tient tellement à faire valoir ses droits, le ministre présentera-t-il directement des instances à son homologue, à Washington? Convoquera-t-il l'ambassadeur des États-Unis au Canada? Prendra-t-il des mesures pour s'assurer que, lorsque la saison de la pêche débutera, dans à peine quelques semaines, les Américains ne feront pas au secteur canadien de la pêche ce que le ministre a fait sur la côte est?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Le député me rappelle davantage un crapaud de mer qu'un poisson-globe.

En ce qui a trait à cette question, nous l'examinons avec les États-Unis de la même manière qu'on examine habituellement des questions avec des pays voisins alliés avec lesquels on a conclu des traités.

Nous disons très clairement aux États-Unis qu'il ne leur reste que 360 000 saumons rouges s'ils respectent les dispositions du traité. C'est notre point de vue, et nous continuons de le faire valoir aux États-Unis.

Il est déplorable que les Américains ne semblent pas vouloir honorer les obligations qu'ils ont contractées solennellement. Cela ne s'est pas produit dans le cas du traité portant sur le saumon, mais cela ne veut pas dire qu'il faille couper tous les liens avec les États-Unis.

Nous devons nous rappeler que 75 p. 100 de nos exportations s'en vont aux États-Unis, et les rodomontades du député de Winnipeg-Sud-Centre n'y changeront rien.

* * *

LE BOIS D'OEUVRE

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur.

Cette semaine, une délégation de députés néo-démocrates s'est rendue à Washington, à ses frais, pour s'entretenir avec des représentants de l'industrie et du gouvernement américains de la question du bois d'oeuvre.

Ils l'ont fait parce que des milliers d'emplois sont menacés du fait du harcèlement opéré par les Américains en ce qui concerne le bois d'oeuvre.

Ils ont constaté que ce que veulent vraiment l'industrie et le gouvernement américains, c'est que le Canada leur exporte en masse des billes non traitées. Autrement dit, l'exportation d'emplois canadiens.